

● (1800)

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 45 du Règlement.

LE PROGRAMME DE PROJETS SPÉCIAUX DE RELANCE—  
L'ENSEMBLE D'ÉDIFICES À BUREAUX SUR LES QUAIS DE  
HALIFAX B) LA DATE DU DÉBUT DES TRAVAUX

**M. Howard Crosby (Halifax-Ouest):** Monsieur le Président, le débat sur la motion d'ajournement me permet d'exposer à la Chambre une question qui crée de graves difficultés et suscite de la consternation à Halifax, soit la construction d'un ensemble fédéral d'édifices à bureaux dans la ville de Halifax, dans la circonscription du ministre du Commerce international (M. Regan). Je présume qu'on peut qualifier cet ensemble d'édifices à bureaux de poste mystérieux dans le budget présenté en avril 1983. Ce projet a été annoncé par le ministre du Commerce international à la fin d'avril 1983 dans le cadre du programme des projets spéciaux de relance qui était un élément important de l'exposé budgétaire du ministre des Finances le 19 avril 1983.

Quand le ministre du Commerce international a annoncé la construction de cet ensemble, il a révélé que l'édifice coûterait 51.3 millions de dollars. Il a ajouté que cet ensemble serait composé d'une série d'immeubles peu élevés qui seraient construits sur un terrain appartenant à la société provinciale pour l'aménagement des quais à Halifax-Dartmouth. J'ignore si c'est la désignation exacte de cet organisme, mais on a bien précisé que l'immeuble devait se construire sur les quais de Halifax.

Il n'a pas été donné de précisions sur l'information que renferme le document que j'ai en main. Il s'agit d'un document gouvernemental interne qui a été rédigé par un nommé Ken Mackay. Il dit dans ce document qui est daté du 28 novembre 1983 que l'immeuble fédéral de Halifax ne coûtait pas 51 millions comme l'avait laissé entendre le ministre du Commerce international, mais qu'il s'agissait d'un projet de 4.97 millions comprenant une entente d'achat-bail. Dès le départ, il y a lieu de se demander si le ministre a manqué d'honnêteté au annonçant le projet. Ce n'est toutefois pas ce qui nous préoccupe aujourd'hui. La question est de savoir si l'immeuble de 51 millions qui devait entraîner la création d'un millier d'emplois dans le secteur de la construction verra jamais le jour.

L'élément d'information suivant que j'ai à offrir à la Chambre des communes nous est arrivé en février 1984, presque un an plus tard, quand le ministre du Commerce international a convoqué une autre conférence de presse pour annoncer qu'il se construirait non pas un immeuble à bureaux sur les quais de Halifax, mais un complexe plus moderne et moins cher rue Gottingen, dans Halifax même. Il était très fier de ce nouvel ensemble d'édifices à bureaux. Il a oublié de dire qu'on consacrait maintenant 20 millions de dollars de moins au projet. Le maire de Halifax, éminent libéral ancien membre de l'Assemblée législative provinciale, s'est joint à lui et a déclaré qu'il s'agissait là de l'un des projets les plus intéressants que la ville de Halifax puisse imaginer. Pour lui, le fait qu'on ait changé l'emplacement et réduit de 20 millions de dollars les fonds affectés à ce projet ne posait aucun problème. Personne n'a

## L'ajournement

parlé des emplois qui seraient perdus à cause de cette réduction.

Le problème, c'est que le ministre d'État au Commerce international, lorsqu'il a annoncé cette nouvelle, n'a absolument rien dit sur l'emplacement où l'on comptait construire ces édifices. Il a simplement supposé que, par enchantement, cet emplacement deviendrait la propriété du gouvernement fédéral et qu'on pourrait procéder à la construction dans les mois à venir. Les habitants de la Nouvelle-Écosse devraient donc obtenir des emplois dans le cadre de l'un de ces projets spéciaux de relance annoncés dans le budget d'avril 1983. Ce n'est absolument pas le cas.

On apprend maintenant que la procédure d'expropriation, que le ministre des Travaux publics (M. LeBlanc) avait entreprise, afin d'acquérir ce terrain pour construire cet immeuble de 30 millions de dollars sur le nouvel emplacement, est contestée. Il est peu probable que ces propriétaires soient jamais expropriés car ils emploient actuellement beaucoup de monde et ils ne veulent pas abandonner cet emplacement. Ils ne font qu'exercer leurs droits à la propriété. Ils tiennent à faire savoir au gouvernement fédéral qu'il n'est pas question pour eux de renoncer à ces propriétés qu'ils utilisent depuis des années pour exercer leurs activités commerciales. Le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministère des Travaux publics, s'efforce, lui aussi, de faire valoir ses droits à l'expropriation. Je suis persuadé que les tribunaux lui diront d'aller voir ailleurs, s'il veut des terres.

● (1805)

Voilà maintenant qu'on prétend qu'il faut un nouvel emplacement pour ce projet, un troisième. Dans l'intervalle, on a soulevé toutes sortes d'objections. Le maire de Halifax a bien dit que c'était un projet merveilleux, mais pourtant voici ce qu'on dit dans un article qui est paru en février 1984:

Le conseiller Don Le Blanc, de Halifax, prétend que la décision du gouvernement fédéral de construire un immeuble à l'angle des rues Gottingen et Cogswell n'est ni pratique ni rationnelle.

Les spécialistes qu'on a convoqués aux audiences ont déclaré que ce n'était pas le bon endroit pour construire un immeuble, qu'un tel bâtiment ne relancera pas la construction résidentielle dans le North End. On dirait que le ministre chargé du Commerce international s'est lancé dans une source manœuvre de propagande. Pour l'instant, il semble bien qu'il n'y aura pas d'immeuble à bureaux fédéral de construit à Halifax.

[Français]

**M. André Bachand (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, j'aimerais répondre de façon plus détaillée à la question que l'honorable député a posée le 16 mars au sujet de la construction de l'immeuble fédéral de Halifax.

Lorsque mon collègue, le ministre du Commerce international (M. Regan) a fait une première déclaration au sujet de la construction de l'immeuble en cause, nous avions l'intention d'effectuer des travaux dont le coût devait être de l'ordre de 51 millions de dollars, 50,795,000 pour être plus précis. Toutefois, il a fallu considérer à nouveau la question en tenant compte des vues et des inquiétudes dont ont fait part les propriétaires des immeubles où sont actuellement logés les fonctionnaires de la région d'Halifax. Tous sont alors tombés d'accord pour reconnaître que les propriétaires devraient subir des tensions inutiles si tous les fonctionnaires qu'il serait possible de loger